

CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 décembre 2018 *[Unanimité]*

Après prise en compte des remarques suivantes de Madame ROBIN pour le compte de Monsieur AUBE :

- p.17 – intervention de Monsieur AUBE : corriger la phrase « il est également utilisé comme salle de recueillement par les familles... » par « Or à proximité se trouve le nouveau cimetière des Rouleaux et, après chaque cérémonie et le passage dans la salle de recueillement, il est souvent nécessaire aux familles et amis du défunt, parfois venus de loin, de se retrouver pour une collation et un temps de convivialité. Nous pensons que cet équipement idéalement situé mériterait donc plus qu'un simple rafraîchissement, et faire l'objet d'une réflexion globale quant à son utilisation multi-usage dans ce secteur central de Basse-Goulaine »
- p.18 – intervention de Monsieur le Maire : corriger le nom de « DAUTE » par « DAUTAIS »

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 20 décembre 2018.

- Décisions du Maire prise par délégation du Conseil Municipal *[information]*

Le conseil municipal a pris acte des décisions des 7 et 12 décembre 2018 et 17, 22, 24 et 31 janvier prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

xxxxxxxxxxxxxxxx

AFFAIRES GENERALES

- Dénomination du bâtiment tribunes vestiaires *[23 pour, 4 abstentions, 1 contre]*

Le conseil municipal a décidé d'attribuer le nom de « Emiliano SALA » au bâtiment vestiaires/tribunes situé sur le complexe Henri Michel.

- Dénomination du square situé à l'angle de la rue de la Razée et de la rue Busson-Billault *[Unanimité]*

Le conseil municipal a décidé d'attribuer le nom de « Simone VEIL » au square situé à l'angle de la rue de la Razée et de la rue Busson-Billault.

- Schéma de coopération et de mutualisation de la métropole nantaise – adhésion au service commun en charge de l'animation du réseau des instructeurs des autorisations du droit des sols *[Unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé l'avenant au schéma de coopération et de mutualisation de la métropole nantaise visant à permettre à la commune de Basse-Goulaine d'adhérer au service commun chargé de l'animation du réseau des instructeurs des autorisations de droits des sols (ADS) créé entre la Métropole et ses communes membres et a autorisé Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération, et notamment à signer l'avenant.

- Habitat – Conférence intercommunale du logement – Plan partenarial de la gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur – avis de la commune de Basse-Goulaine *[Unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs modifié et a autorisé Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

xxxxxxxxxxxxxxxx

FINANCES

- Formation des élus 2018 *[Information]*

Le conseil municipal a pris acte de la communication relative à la formation des élus locaux au titre de l'année 2018.

- Rapport annuel sur les marchés publics *[Information]*

Le conseil municipal a pris acte de la communication relative aux marchés publics passés en 2018.

- Impôts locaux 2019 – vote des taux *[Unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé les taux d'imposition 2018 suivants : Taxe d'habitation : 18,07 % (ancien taux 18,63%), Foncier bâti : 17,60 % (ancien taux 18,53 %), Foncier non bâti : 76,70 % (ancien taux 79,07 %).

- Tarifs *[Unanimité]*

Le Conseil municipal a approuvé la mise en place de tarifs au quotient familial pour le logement de secours et le maintien des autres tarifs existants. Le Conseil municipal a précisé que les nouveaux tarifs seront applicables à



compter du 1^{er} mars et jusqu'à une éventuelle modification par délibération du Conseil Municipal puis il a autorisé Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

• Budget général – reprise anticipée du résultat 2018 [23 pour 5 abstentions]

Le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat 2018 telle que présentée et a indiqué que ces montants seront inscrits dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser et que l'excédent de fonctionnement de 3 498 810,45 € sera affecté de la manière suivante : 2 400 000,00 € en réserves, afin de financer la section d'investissement et 1 098 810,45 € en excédent de fonctionnement reporté.

• Budget général – budget primitif 2019 [23 pour 5 abstentions]

Le conseil municipal a approuvé, chapitre par chapitre, section par section, le budget primitif 2019 qui s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à 15 789 100 € : 9 946 100 € en section de fonctionnement et 5 843 000 € en section d'investissement.

• Subventions [Unanimité]

Le Conseil municipal a approuvé le montant des subventions pour 2019 :

- Affaires Générales : un crédit global de 3 030 € [Unanimité]
- Culture et loisirs : un crédit global de 104 583 € [Unanimité]
- Développement durable, relations extérieures, divers : un crédit global de 5 650 €, 4 000 € pour la prise en charge des interventions de la FDGDON liées à la destruction de nids de frelons et 800 € pour les subventions aux particuliers liées à l'achat de poulaillers [Unanimité]
- Vie sociale : un crédit global de 15 241 € pour les associations, 19 000 € pour le CCAS et 4 231 € à l'association St Benoît Labre [Unanimité]
- Sport : un crédit global de 65 898 € [M. Ganachaud ne prend pas part au vote – Unanimité des votants]
- Vie scolaire :
 - Un crédit de 650 € pour le NEGOT PROJECT [Unanimité]
 - Et les forfaits par élèves de la commune pour les écoles primaires et les établissements secondaires [Unanimité]

• Contributions aux organismes de regroupement et concours divers 2019 [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé pour 2019 le montant global de 146 010 € au titre des contributions aux organismes de regroupement ainsi que le montant global de 7 652 € au titre des concours divers.

• Investissements – demandes de subventions [Unanimité]

Le conseil municipal a autorisé de manière générale Monsieur le Maire à dresser, par voie d'arrêté, les plans de financement nécessaires à la constitution des dossiers de demande de subventions auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Etat (notamment au titre de la D.E.T.R.) et de divers autres organismes (dont la Caisse d'Allocations Familiales, l'ADEME, les fédérations sportives), pour tous les projets inscrits au budget et plus particulièrement : la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique, le préau à l'école du Grignon, l'isolation thermique des bâtiments, la réalisation de travaux de mise en accessibilité et sécurité des bâtiments communaux..

xxxxxxxxxxxxxxxx

PERSONNEL

• Convention d'adhésion au service médecine de prévention du centre de gestion [Unanimité]

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion avec le service médecine de prévention du CDG 44 pour les années 2019, 2020 et 2021, le coût généré par l'adhésion à ce service étant constitué par : un forfait cotisation (0,30% de la masse salariale en 2019), ainsi qu'un tarif de visite (55,30 € pour 2019). Puis il a décidé d'imputer les crédits nécessaires au règlement des visites médicales des agents à l'article 6475 «médecine du travail, pharmacie ».

• Tableau des effectifs - modification [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé la création d'un poste de rédacteur territorial à temps plein à compter du 1^{er} avril 2019 et d'un poste d'adjoint du patrimoine à compter du 1^{er} mars ainsi que la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe au 1^{er} mars et il a modifié le tableau des effectifs en conséquence.

xxxxxxxxxxxxxxxx

SCOLAIRE – ENFANCE – JEUNESSE

• Marché animation enfance jeunesse - avenant [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé un avenant n°2 au marché d'animation enfance jeunesse dont l'objet serait de : créer un poste supplémentaire de direction au sein de l'équipe permanente à hauteur de 0,55 ETP et un prix unitaire correspondant pour un montant de 20 300,28 €, de créer 7 postes d'animateurs en CDI et un prix unitaire correspondant pour 10 096,18 € par an et d'augmenter le forfait périscolaire de 4 149,86 € par an. Puis le conseil municipal a dit que cet avenant prendra effet à la date de sa notification et a autorisé Monsieur le Maire à signer cet avenant.

xxxxxxxxxxxxxxxx

URBANISME



- Bilan foncier 2018 [Information]

Le conseil municipal a pris acte de la communication relative au bilan foncier 2018.

- Transfert à Nantes Métropole des espaces communs du lotissement de la vigne des coutures [Unanimité]

Le conseil municipal a décidé de transférer gratuitement à Nantes Métropole les espaces communs du lotissement de la vigne des coutures et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SPORT

- Convention tripartite pour l'utilisation des équipements sportifs par le lycée de La Herdrie [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé la convention d'utilisation des équipements sportifs par le lycée de La Herdrie à signer avec la Région et a autorisé le Maire à signer cette convention ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

- Salles municipales et équipements sportifs – refacturation des frais d'astreinte du personnel municipal aux associations et aux particuliers [23 pour, 5 abstentions]

Le conseil municipal a approuvé la refacturation aux particuliers et aux associations des interventions d'astreinte du personnel municipal considérées comme abusives dans les salles et équipements sportifs municipaux suivant les forfaits suivants :

- 60 € : intervention du lundi au samedi entre 22h00 et 7h00
- 80 € : intervention le dimanche et jour férié entre 7h00 et 22h00
- 100 € : intervention le dimanche et jour férié entre 22h00 et 7h00

Et a autorisé Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

TRAVAUX

- Autorisation de signature du marché de fourniture, installation, raccordement de bâtiments modulaires tous corps d'état à l'usage d'accueil périscolaire [Unanimité]

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de fourniture, installation et raccordement de bâtiments modulaires à l'usage d'accueil périscolaire avec la société DASSE pour un montant de 975 000 € TTC, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter tous les organismes et collectivités pour les subventions nécessaires et l'a autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'un plan de gestion différenciée [Unanimité]

Le conseil municipal a adopté le plan de gestion différenciée des espaces publics de la commune tel que présenté et a autorisé le Maire à prendre toutes dispositions et à signer toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

QUESTIONS ORALES

Au titre des questions orales, les points suivants ont été évoqués :

- Monsieur le Maire a informé le conseil municipal d'une soirée organisée par un collectif de goulainais dans le cadre du grand débat le 7 mars 2019 salle Paul Bouin à 20h.
- Des échanges ont eu lieu sur la programmation de l'inauguration du square situé à l'angle des rues Busson Billault et de la Razée.
- Un point a été demandé concernant le projet de résidence service.
- L'information donnée aux élus et à la population sur la modification de zonage de l'actuel terrain de rugby des Rouleaux dans le cadre du futur PLUm.



Affiché le 19 février 2019
Le Maire
M. Alain VEY

